

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

16,1 hectares de milieux naturels acquis à des fins de conservation à perpétuité à Mont-Saint-Hilaire

Mont-Saint-Hilaire, le 24 novembre 2020 – La Ville de Mont-Saint-Hilaire a complété, avec le soutien du gouvernement du Québec, de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), de Desjardins, du gouvernement du Canada et avec la collaboration du Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire, un projet d'acquisition à des fins de conservation de grande envergure! Entamé en 2019 avec une première phase qui a permis de protéger 10,6 ha de milieux naturels, ce projet s'est conclu en 2020 avec l'acquisition de trois propriétés additionnelles représentant 5,5 ha, pour un total de 16,1 ha de milieux naturels protégés à perpétuité en piémont.

Ces nouvelles acquisitions représentent un investissement de 104 040 \$, qui s'ajoute au montant de 94 230 \$ engagé pour la première phase du projet, financé à parts égales par le gouvernement du Québec, la CMM et la Ville de Mont-Saint-Hilaire dans le cadre du programme de la Trame verte et bleue du Grand Montréal. Ce projet a aussi bénéficié de l'appui financier de Desjardins ainsi que celui d'Environnement et Changement climatique Canada par l'entremise du Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril.

Avec la conclusion de ce projet d'acquisition, la Ville de Mont-Saint-Hilaire complète la création d'une ceinture verte de milieux naturels protégés en piémont urbanisé d'une superficie de plus de 65 ha, assurant ainsi la survie d'importants habitats et espèces en péril.

Des travaux d'aménagement d'un sentier pédestre sont en cours de réalisation sur ces propriétés afin de prolonger le sentier existant. Dès le printemps 2021, les citoyennes et les citoyens pourront profiter d'un contact privilégié avec la nature du piémont du mont Saint-Hilaire en parcourant un réseau de 4 km de sentiers permettant de relier plusieurs quartiers de la ville.

Ces actions s'inscrivent dans une vision plus large appelée *Viens faire le tour*, dont l'objectif est de faire du piémont du mont Saint-Hilaire un important réseau d'aires protégées diversifié, connecté et accessible. Pour plus d'informations, visitez le centrenature.qc.ca/viens-faire-le-tour/.

CITATIONS

« Pour la région métropolitaine, sa population et ses visiteurs, le mont Saint-Hilaire est un lieu de grande valeur. C'est à nous, aujourd'hui, de le protéger, afin que les générations à venir puissent également en bénéficier. Le gouvernement du Québec est très fier d'avoir contribué à l'acquisition de

ces milieux naturels et à en assurer la pérennité. C'est un geste concret que nous posons pour veiller à la protection des habitats et des espèces qui caractérisent le mont », a fait savoir la ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, Chantal Rouleau.

« Ce projet d'acquisition constitue une excellente nouvelle pour le Grand Montréal et ses citoyens actuels et futurs, de même que ses visiteurs. Il nous permet non seulement d'avancer vers notre objectif commun, soit de protéger 17 % du territoire métropolitain, mais aussi de préserver ce joyau qu'est le piémont du mont Saint-Hilaire afin que nous puissions continuer à bénéficier de ses magnifiques espaces naturels et de leurs services écologiques », a déclaré la mairesse de Montréal et présidente de la Communauté métropolitaine de Montréal, Valérie Plante.

« Depuis 20 ans, la Ville de Mont-Saint-Hilaire et le Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire posent ensemble des actions concrètes qui font une différence dans la protection des milieux naturels locaux. En cette deuxième phase du projet, les terrains acquis à des fins de conservation à perpétuité nous permettent de boucler la boucle de la ceinture verte qui est maintenant complétée avec une superficie de 65 ha de milieux protégés et accessibles en piémont urbanisé, offrant ainsi aux citoyennes et aux citoyens de Mont-Saint-Hilaire un cadre de vie exceptionnel en pleine nature. Nous sommes fiers d'avoir concrétisé ce projet au bénéfice des générations d'aujourd'hui et de demain. Au fil de notre démarche, nous avons pu compter sur le soutien financier de partenaires gouvernementaux et régionaux qui ont à cœur le développement durable et la conservation des joyaux naturels qui nous entourent », a tenu à souligner Yves Corriveau, maire de Mont-Saint-Hilaire.

À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Mont-Saint-Hilaire est une ville de près de 19 000 citoyens. Ville de nature, d'art et de patrimoine, elle est fière de ses valeurs de développement durable, qu'elle manifeste notamment en protégeant et en préservant ses milieux naturels. Mont-Saint-Hilaire est aussi un lieu incontournable de l'activité artistique et touristique de la Vallée-du-Richelieu et possède un riche patrimoine historique et culturel.

À propos du Centre de la Nature

Le Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire est un organisme de bienfaisance à vocation de conservation créé en 1972 et représentant désigné (UNESCO) pour le territoire de la Réserve de Biosphère. Il a pour mission de protéger, restaurer et encourager la découverte des milieux naturels de la Réserve de biosphère du mont Saint-Hilaire et d'œuvrer à créer des collectivités dynamiques, viables et plus naturelles. Nous aspirons à ce que la Réserve de biosphère du mont Saint-Hilaire soit un territoire constitué d'un important réseau d'aires protégées diversifié, connecté et accessible où les collectivités s'investissent pour créer un milieu de vie inspirant, viable et riche de nature. Pour en savoir plus, visitez le www.centrenature.qc.ca.

À propos de la Trame verte et bleue du Grand Montréal

La Trame verte et bleue est un réseau récréotouristique qui protège et met en valeur les milieux naturels, les paysages et le patrimoine bâti du Grand Montréal, au bénéfice des citoyens. Financés par la Communauté métropolitaine de Montréal, le gouvernement du Québec et les municipalités, les multiples projets de la Trame favorisent le transport actif et collectif, et contribuent notamment à maintenir la biodiversité, à atténuer les impacts des changements climatiques, à améliorer la qualité de vie des citoyens et à renforcer l'attractivité de la région métropolitaine. Pour en savoir plus, visitez le www.cmm.qc.ca.

À propos du Fonds du Grand Mouvement

Depuis 2016, Desjardins s'est doté d'un Fonds de 250 millions de dollars afin d'investir dans les communautés pour appuyer des projets qui ont le potentiel de transformer notre société d'ici 2024. Le Fonds soutient des projets qui rejoignent les priorités des milieux, telles que l'emploi, la vitalité économique, l'éducation et l'environnement. À ce jour, plus de 400 projets ont déjà été soutenus grâce à ce Fonds.

À propos du Mouvement Desjardins

Le Mouvement Desjardins est le premier groupe financier coopératif au Canada et le sixième au monde, avec un actif de 326,9 milliards de dollars. Il figure parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada selon le palmarès établi par Mediacorp. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et de ses clients, particuliers comme entreprises, sa gamme complète de produits et de services est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Figurant parmi les institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine The Banker, Desjardins affiche des ratios de capital et des cotes de crédit parmi les meilleurs de l'industrie.

- 30 -

Pour plus d'informations :

Ville de Mont-Saint-Hilaire
Services aux citoyens et communications
communications@villemsh.ca

Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire
Ludvine Millien
Responsable de la conservation
450 467-1755, poste 5

Communauté métropolitaine de Montréal
Julie Brunet
Conseillère en communication
514 350-3445

Vickie Courchesne
Attachée de presse et responsable des communications
Cabinet de la ministre déléguée aux Transports
et ministre responsable de la Métropole
et de la région de Montréal
418 643-6980